Docusign Envelope ID: 532C6910-07FC-48F7-9EBC-82F9E062177A

ABOUKIR 126
Société civile immobilière au capital de 100,00 €
Siège social : 128 rue de la Boétie (75008) PARIS
880 758 107 RCS PARIS

ACTE UNANIME D'ASSOCIES DE LA SOCIETE « ABOUKIR 126 » EN DATE DU 15 AVRIL 2025

Les soussignés :

- **La société dénommée « WALLY INVEST » (RCS NANTERRE 920 337 441),**
représentée par Monsieur Maxime PARPEX, Président et Directeur Général,
Associée à concurrence de 998 parts,
ci ..... 998 parts

- **La société dénommée « OBSIDEO HOLDING » (RCS PARIS 879 649 713),**
représentée par Monsieur Vincent PASTOR, gérant,
Associée à concurrence de 500 parts,
ci .....1 part

- **Madame Marine Martins,**
Associée à concurrence de 500 parts,
ci .....1 part

Total des parts présentes ou représentées : 1.000 parts sur les 1.000 parts composant le capital.

Seuls associés de la société dénommée « ABOUKIR 126 » (ci-après dénommée « ***la Société*** »), Société civile immobilière au capital de 100,00 €, dont le siège est situé à PARIS (75008), 128 rue de la Boétie, identifiée au SIREN sous le numéro 880 758 107 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- du contrat de cession de parts sociales conclu en date des présentes en présence de la Société (le « **Contrat de Cession** »), aux termes duquel les cédants ont cédé aux cessionnaires qui ont acheté 998 parts sociales (soit 99,80%) qu'ils détiennent au capital de la Société (la « **Cession** ») ; et

- du projet des nouveaux statuts de la Société ;

Ont pris les décisions suivantes, sous forme de consentement de tous les associés exprimé dans un acte, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de la Société, relative à l'ordre du jour suivant :

- Agrément d'un nouvel associé et modification corrélative des statuts ;
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire, quitus et rémunération de la gérance ;
- Modification corrélative des statuts ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés, connaissance prise du Contrat de Cession et rappelant la décision d'agrément de cession de 998 parts sociales de la Société adoptée à l'unanimité des associés de la Société par acte unanime en date du 15 avril 2025, constatant la réalisation définitive de la Cession autorisée, **décident**, que l'article 7.2 (Capital

Docusign Envelope ID: 532C6910-07FC-48F7-9EBC-82F9E062177A

social) des statuts de la Société sera, de plein droit, remplacé par les dispositions ci-après à compter du jour où ces cessions seront rendues opposables à la Société :

« *Article 7.2 : Capital Social*

Le capital social est fixé à la somme de 100,00 €.

Il est divisé en 1.000 parts sociales de 0,10 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, intégralement souscrites et réparties comme suit :

- ***La société dénommée « WALLY INVEST » (RCS NANTERRE 920 337 441),***
représentée par Monsieur Maxime PARPEX, Président et Directeur Général,
Associée à concurrence de 998 parts numérotées de 1 à 499
et de 501 à 1.000 inclus,
ci ..... 998 parts

- ***La société dénommée « OBSIDEO HOLDING » (RCS PARIS 879 649 713),***
représentée par Monsieur Vincent PASTOR, gérant,
Associée à concurrence de 1 part numérotée 499,
ci .....1 part

- ***Madame Marine Martins,***
Associée à concurrence de 1 part numérotée 500,
ci .....1 part

Total des parts présentes ou représentées : 1.000 parts sur les 1.000 parts composant le capital. »

Le reste des statuts demeure inchangé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Les Associés, prenant acte de la démission de Monsieur Vincent PASTOR de ses fonctions de gérant notifiée ce jour à chacun des associés, le remercient pour les services rendus à la Société, lui donnent quitus entier et définitif de la gestion de ses fonctions et **décident** de nommer en qualité de nouveau gérant :

- La société WALLY INVEST, Société anonyme à conseil d'administration, au capital de 37.000 euros, dont le siège social est situé 99 avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 920 337 441, représentée par son Président et Directeur Général, Monsieur Maxime PARPEX.

Pour une durée indéterminée.

Monsieur Maxime PARPEX, au nom de la société WALLY INVEST qu'il représente, exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et par l'article 14 des statuts de la Société.

Monsieur Maxime PARPEX, au nom de la société WALLY INVEST qu'il représente, ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Maxime PARPEX, au nom de la société WALLY INVEST qu'il représente, accepte les fonctions de Gérant et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Docusign Envelope ID: 532C6910-07FC-48F7-9EBC-82F9E062177A

TROISIEME DECISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

***

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés de la Société et le Gérant de la Société.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le présent procès-verbal est signé électroniquement par le biais du service Docusign, chacun des signataires s'accordant pour reconnaître à sa signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil et pour conférer date certaine à celle ainsi attribuée à sa signature par le service Docusign. Par dérogation aux dispositions de l'article 1375 alinéa 1er du même Code, l'établissement d'un original par signataire n'est pas requis par les signataires à titre de preuve des engagements pris par chaque signataire aux termes du présent procès-verbal.

La société dénommée « OBSIDEO HOLDING » Représentée par Monsieur Vincent PASTOR Le 15 avril 2025	DocuSigned by: Vincent Pastor D2421339654942A...
Madame Marine MARTINS Le 15 avril 2025	DocuSigned by: Martins Marine 0E966540C1554FE...
La société dénommée « WALLY INVEST » représentée par Monsieur Maxime PARPEX « ***Bon pour acceptation des fonctions de Gérant*** » Le 15 avril 2025	DocuSigned by: Maxime Parpex B031B50A6BF2457... Bon pour acceptation des fonctions de Gérant